Budget rectificatif et supplémentaire 2/2000

2000/2145(BUD) - 06/07/2000 - Acte final

OBJECTIF : arrêt définitif du BRS 2/2000. MEESURE DE LA COMMUNAUTÉ : 2000/566/CE, CECA, Euratom. CONTENU : le Parlement européen a définitivement arrêté le budget rectificatif et supplémentaire n°2/2000 de l'Union européenne conformément à sa résolution du 6 juillet 2000 (se reporter au résumé précédent).